

# CHRS Sauvegarde 56

## site de Robelin à Lorient

- 31 places « urgence »
- 60 places « stabilisation et insertion »

# Public accueilli en 2015

77 hommes seuls

11 hommes avec enfants

2 familles

1 femme seule

Stabilisation

18-30 ans = 24 %

30- 40 ans = 21 %

**40- 50 ans = 27 %**

Insertion

**18-30 ans = 35 %**

30-40 ans = 23 %

40-50 ans = 20 %

En rupture de logement  
En difficulté financière et administrative  
Des liens sociaux fragilisés  
En difficulté d'insertion professionnelle

Dont l'état de santé est souvent précaire :  
troubles physiques et/ou psychiques,  
fragilité psychologique, addictions, mal  
être, estime de soi basse, des  
comportements d'échec répétitifs

Des difficultés repérées ou non, le déni

**Et en même temps, des compétences, des  
savoir-être, des savoir-faire.....**

# Les modalités de mise en oeuvre

## Des hébergements et une aide financière/alimentaire

Stabilisation : **2 bâtiments de 6 appartements** du studio au T2

Insertion : 48 **appartements en diffus** sur la ville de Lorient du studio au T3

**Un espace « ressources »** situé dans le même bâtiment que stabilisation

- un espace d'accueil ouvert de 9h30 à 12 h 30 et 13h30 à 18 h  
permanence éducative de 14h à 16h  
mise à disposition de café, télévision, journal, ordinateur
- un jardin
- une cuisine et une buanderie
- les bureaux des travailleurs sociaux

## Une équipe de travailleurs sociaux chargés:

- de l'accompagnement individualisé sur la base de contrat de séjour
- de l'accompagnement collectif au sein de l'espace ressources
- de l'accompagnement vers l'emploi (AVA)

Un salarié chargé de favoriser les pratiques culturelles et sportives

## Une équipe chargée de l'entretien des locaux

Une maîtresse de maison, des agents d'entretien, des agents de maintenance

## Des partenariats

équipe mobile précarité, SSR, CMP

Sous la  
responsabilité  
d'un chef de  
service

Un  
secrétariat



# La santé

est un état de complet **bien-être physique, mental et social**, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

## Accompagnement global et pluridisciplinaire

- hébergement en appartement individuel
- accompagnement individualisé
- accompagnement collectif
- le partenariat

	Apports pour les personnes accueillies	Apports pour les professionnels	Limites
<p><b>L'hébergement en appartement individuel</b></p>	<p>Respect de leur <b>dignité</b>, de leur <b>intimité</b>, de leur <b>mode de vie</b></p> <p>Une adresse, une identité, un <b>espace personnel</b> dont ils sont responsables et qu'ils peuvent investir</p> <p>Possibilité de se <b>nourrir</b> et de se poser</p> <p>Le logement est un lieu de construction de leur <b>identité</b>, de <b>reconnaissance</b></p> <p>Pas de cohabitation</p>	<p>Support de travail et d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la <b>capacité à habiter</b> : hygiène des locaux, comportements de bon voisinage, gestion financière, appropriation du logement, gestion de l'entourage,</li> <li>- de la <b>capacité à prendre soin</b> de soi Alimentation, hygiène corporelle</li> <li>- de la capacité à se <b>responsabiliser</b></li> </ul>	<p>Des risques de dégradations, difficulté à maintenir ou à renouveler les appartements</p> <p>Un hébergement moins institutionnalisé et moins sécurisé</p> <p>Un risque d'isolement</p>



	<b>Apports pour les personnes accueillies</b>	<b>Apports pour les professionnels</b>	<b>Limites</b>
<b>L'hébergement en appartements regroupés proches de l'espace « ressources »</b>	Proximité du lieu de <b>lien social</b>  <b>Sécurité</b> , veille à distance	<b>Réactivité</b> si besoin ou mise en danger  <b>Veille</b> à l'état de bien être	Concentration de personnes en difficulté importante  Dynamique pas toujours positive

	Apports pour les personnes accueillies	Apports pour les professionnels	Limites
<b>Espace ressources</b> <b>Accueil quotidien repas du jeudi</b> <b>Jardinage</b> <b>Buanderie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu de <b>socialisation</b>, d'<b>apprentissage</b>, d'<b>appartenance</b>, de mise en valeur de leurs <b>compétences</b>, de leurs <b>connaissances</b></li> <li>- <b>Repas</b> =fil rouge de la semaine ; temporalité, organisation, réalisation des tâches, plaisir du repas</li> <li>- Lieu d'<b>échanges</b> entre pairs, de <b>convivialité</b>,</li> <li>- Lieu d'<b>expériences positives</b></li> <li>- Possibilité de choisir ces temps de rencontre et non plus de les subir</li> </ul>	<p>Des temps informels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui permettent une <b>autre posture professionnelle</b> ; partager des moments de rencontre</li> <li>- qui favorisent une certaine <b>affiliation</b> facilitant l'accompagnement social individuel</li> </ul>	<p>Effet miroir</p> <p>Le groupe peut être excluant</p> <p>Des comportements et des profils « inquiétants » et peu accueillants</p>

**Lieu de reconnaissance mutuelle**

	Apports pour les personnes accompagnées	Apports pour les professionnels	Limites
<p><b>Une coordination interne, un travail d'équipe:</b> -- passage de relais le matin réunion d'équipe hebdomadaire</p> <p><b>Des documents institutionnels</b> Fiches de procédure Contrat de séjour ....</p>	<p>Pouvoir s'adresser à tout salarié en respectant néanmoins la notion de <b>référence</b> = fil rouge du séjour</p> <p>Un cadre de référence Une équité de traitement</p>	<p>Un soutien Des observations partagées Des intervention en binôme si besoin</p> <p>La dimension de l'institution</p>	



	Apports pour les personnes hébergées	Apports pour les professionnels	Limites
Un travail de <b>partenariat autour du soin</b> Convention SSR Intervention des référents précarité de l'EPSM Infirmière réseau médicosocial CMP Médecine libérale CSAPA	Des professionnels de la santé « sensibilisés » aux situations de précarité  Des parcours aménagés	Des compétences complémentaires et coordonnées	Des discours et cultures professionnels différents Cloisonnement des institutions Une communication difficile